

A. S. J. M. 1559

8 Bruxelles ce 3<sup>m</sup>  
ybre

Je ne vous pardonneray  
pas sans laymable franche  
danour etay aussy long tany  
que vous auez etay de mesme  
mais pour l'amour d'elle  
il faut tout pardonner et  
dire tout par ellat, sur  
vous l'atene long tany  
et ie ne man donne pas  
geauferay ben autant si  
ie l'ateney chez moy  
de mesme que vous  
faide mais encort au  
heure de l'ohr unq pety

mot au geant sy vous y amblez sy vous inf amble  
plus de ne de fait pas hont moy de ne  
non plus outel grand ve le non dret car ne



aymable marlon vauphe de vous  
de ve aymable ay double fille  
ay du hette de hte famille  
me venent sous les vous devant  
les yeux ay abuse une partie  
de celle bonne ay obligeante  
famille d'annest que nous potide  
re dit nul soy le vous que  
ne suis ie la ou que ne sont  
sy yly mais cell en vain  
ie ne rompre de long fait  
de celle roye averse re  
sunt yly de hnt mon retour  
a me defendre contre les  
injuste pourhyste que lon  
me fait de la part de la dame

bonne  
l'honneur  
voir  
Fugas de  
prie  
ioste  
sur  
del  
pau



celle affaire en fait mariage au me demande que l'ist  
quel i cent en France elle mande par le  
ou se l'honneur voir fuar de mte ioge sur deliv

doctrice que telle amaline est  
qui me voudrè faire niche mais  
jusque yhy est stay vainement  
puisque cest injustement est  
dant peut elle avoir ce quel  
merite cest advise une belle  
santance definitive a l'avantage  
du couste de st annouy sy vous  
avez a chever de voir le  
motif que mtr de Dabe vous  
at donnez se vous prie de  
me le ramener aussitot nous  
avons v<sup>re</sup> refus par l'ordinaire  
celle du <sup>magist</sup> de toledo de SA laquel  
nous abuse de sa liberte ay de  
la lorde de pague avec la peine  
future elle neut en personne  
a chever est concluse ce am



nouvelle puis que nous le abandonc  
il y a si long tant sy ie ne  
vous esoy pas souvant du  
moins ie vous esoy de belle  
ay longhne letre qui donne  
autant vous persuade de  
mon bonneur que seray des  
letre tout les iours craye donc  
cela aussy ay que letre  
que iay de v<sup>re</sup> merite d'au  
aiant au grand iant  
sy vous en face de mesme  
donnez moy de vos nouvelle  
aussy souvant que vous pour  
et surtout de celle de mad<sup>me</sup>  
la douayniere a qui ie seray toute  
vostre ne humble servante

Je sçay bien que vous ferez tout  
de contentement requief amant de chey vous

De la Haye